



PHOTO REUTERS

**L'indiscipline a fini par coûter un précieux point au Canadien mercredi soir alors qu'il a gaspillé une avance de 2 à 0 avec moins de deux minutes à jouer en troisième période pour subir une défaite amère de 3 à 2 survenue lors des tirs de barrage contre les Sabres à Buffalo.**



Carey Price était sur le point de réaliser son premier jeu blanc de la saison lorsque Ryan O'Byrne a écopé de la quatrième pénalité d'affilée décernée au Canadien à 16 min 27 s. Lindy Ruff a alors joué le tout pour le tout en retirant son gardien Ryan Miller à la faveur d'un sixième attaquant et la stratégie a porté fruits puisque Tim Connolly a déjoué la vigilance de Price, qui n'y pouvait rien.

Soudainement, les joueurs du Canadien ont perdu leur belle assurance et les Sabres, qui avaient de nouveau retiré leur gardien, ont égalisé la marque à 19 min 12 s contre un Price débordé. Paul

Gaustad a marqué le but en profitant, entre autre, d'un mauvais jeu de Michael Cammalleri.

### Pominville se reprend

En prolongation, le Tricolore a écopé d'une cinquième pénalité de suite et on a vu un puissant lancer de Jason Pominville aboutir sur le poteau. Le joueur québécois des Sabres s'est repris lors de la fusillade en déjouant Price avec un bon tir entre les jambières. Après les arrêts de Miller face à Andrei Kostitsyn et à Cammalleri, Tomas Vanek a battu Price pour assurer cette quatrième victoire d'affilée aux Sabres contre le Canadien.

Une défaite très frustrante pour Price, qui a fait face à une mitraille de 42 tirs à son premier match depuis le 7 mars. Il aurait mérité un meilleur sort. Miller a reçu 28 lancers.

Malgré cette troisième défaite de suite, le Canadien a grimpé au sixième rang avec 80 points, un de plus que Flyers, qui ont cependant un match en mains.

Le CH, qui recevra la visite des Panthers jeudi soir au Centre Bell, a perdu deux matchs au cours de la dernière semaine en tirs de barrage, lui dont la fiche est maintenant de 7-4 dans de telles circonstances.

« On a joué un excellent match contre les meneurs au classement de notre division, a commenté Jacques Martin lors de son point de presse. On a cependant écopé de pénalités qui ont fini par être coûteuses. Sur le but égalisateur, on n'a

pas réussi à sortir la rondelle de notre zone et les Sabres en ont profité.

« C'est dommage pour Price, qui nous a donné un gros match. Il pourra tout de même bâtir sa confiance avec cette bonne performance. »

### Réveil d'Andrei Kostitsyn

Cet effondrement de dernière minute contre les Sabres a non seulement gâché une solide performance de Price mais aussi d'Andrei Kostitsyn, qui a disputé son meilleur match depuis le mois de décembre avec deux buts, ses 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> de la saison. Le retour au jeu de son compagnon de trio, Cammalleri, a eu pour effet de stimuler le Biélorusse, qui a mis fin à une séquence de 13 matchs sans but.

Son premier but a été enregistré après seulement 41 secondes de jeu à la suite d'une superbe feinte de Tomas Plekanec devant Henrik Tallinder tandis que son second a été compté en deuxième période durant une attaque massive. Andrei Markov et Marc-André Bergeron ont récolté des aides.

Si Miller a mal paru sur ce but, il a frustré trois fois les attaquants du Canadien plus tard au cours de cet engagement.

Benoit Pouliot a écopé d'une pénalité de quatre minutes pour bâton élevé au visage de Craig Rivet et il a vu très peu d'action par la suite. Pouliot n'a joué que durant 9:52 minutes, lui qui traverse une période plus difficile avec aucun but à ses six derniers matchs.

## EN MANCHETTES

### International |

Vincent Larouche

### EXCLUSIF — La famille ben Laden aimerait immigrer au Canada

Ils ont fui l'Afghanistan il y a des années en laissant derrière leur père et son aventure terroriste. Aujourd'hui, les enfants d'Oussama ben Laden et leurs proches cherchent une terre d'asile pour s'installer. Et ils ont le Canada dans leur mire, confie une membre de la famille dans une entrevue exclusive à Rue Frontenac.

PAGE 2

### Insolite | Vincent Larouche

### Un tableau volé de grande valeur retrouvé à Montréal

Une toile de grande valeur du peintre suisse Paul Klee, qui avait été volée à New York il y a plus de 20 ans, vient d'être retrouvée et rendue à son propriétaire grâce à la vigilance d'une galerie d'art montréalaise...

PAGE 3

### Énergie | Mathieu Boivin

### L'achat d'Énergie NB par Hydro-Québec tombe à l'eau

QUÉBEC — Une autre tuile pour le gouvernement Charest : l'achat d'Énergie NB par Hydro-Québec est annulé, puisque les infrastructures qui devaient passer dans le giron de la société d'État québécoise étaient en moins bon état que prévu et que le Nouveau-Brunswick ne voulait pas revoir à la baisse le prix convenu de 3,2 milliards de dollars...

PAGE 5



**EXCLUSIF**

## Des enfants de Ben Laden veulent immigrer au Canada

**Ils ont fui l'Afghanistan il y a des années en laissant derrière leur père et son aventure terroriste. Aujourd'hui, les enfants d'Oussama ben Laden et leurs proches cherchent une terre d'asile pour s'installer. Et ils ont le Canada dans leur mire, confie une membre de la famille dans une entrevue exclusive à Rue Frontenac.**

**Vincent Larouche**

larouchev@ruefrontenac.com

« Oui, le Canada serait une option. S'ils nous prenaient tous, nous serions très heureux », affirme Zaina Al-Sabah ben Laden, l'épouse d'Omar ben Laden, un des fils de l'homme le plus recherché du monde.

La dame parle beaucoup au bout du fil. Elle en a visiblement long à dire, et il semble qu'elle pourrait détailler la saga familiale pendant des heures si on ne l'arrêtait pas. La résidente du Royaume-Uni a marié Omar ben Laden en 2007, plusieurs années après que ce dernier eut fui l'Afghanistan et les camps d'entraînement terroristes où son père l'avait emmené.

Depuis, elle agit plus ou moins comme la porte-parole de la famille. Difficile d'avoir accès aux descendants de l'ennemi numéro un des États-Unis, si bien que c'est souvent sa parole à elle qui fait figure d'autorité.

Si elle a accepté d'accorder une longue entrevue à Rue Frontenac

mercredi, c'est pour réclamer l'asile pour les enfants d'Oussama ben Laden. Après l'invasion de l'Afghanistan par les armées occidentales, au lendemain des attentats du 11 septembre, au moins cinq des nombreux fils et filles d'Oussama ben Laden ont quitté le pays avec conjointes et enfants, dit-elle. Omar, lui, était déjà parti depuis un certain temps.

La petite troupe aurait réussi à traverser la frontière iranienne, pour ensuite passer près de neuf ans en résidence surveillée en Iran, avec peu de contacts avec le monde extérieur.

### Plusieurs options à l'étude

Ils veulent maintenant quitter cette vie qu'elle qualifie de très difficile, mais ne trouvent pas de pays prêt à les accueillir pour l'instant. Ils espèrent qu'un gouvernement leur offrira l'asile. Omar et Zaina pourraient ensuite aller les rejoindre, en compagnie de la mère d'Omar, ancienne conjointe d'Oussama ben Laden, qui habite la Syrie.

« C'est très difficile de vivre dans des parties totalement différentes du monde, surtout s'il faut des visas pour visiter ses proches. Omar n'a pas vu ses frères et sœurs depuis dix ans. Nous voulons juste un pays pour s'installer avec tout le monde, et où mes enfants (britanniques et issus d'un mariage précédent) pourront

venir nous visiter sans problème de visa », affirme Zaina Al-Sabah ben Laden.

Elle dit considérer plusieurs options de pays au Moyen-Orient, mais aussi les États-Unis et le Canada.

« Je crois effectivement que le Canada a de bonnes politiques d'asile. Ce serait une bonne option », dit-elle.

Le pays de l'érable constituerait

un agréable changement pour les enfants qui ont été traînés en Afghanistan par leur père, sans en avoir nécessairement envie, dit-elle.

« Vous avez le système de santé, oui, et vous avez la civilisation », remarque-t-elle.

### Pas de problème avec l'hiver

Les rigueurs de l'hiver canadien ne devraient pas poser problème. « Quand ils étaient en Afghanistan, ils étaient au sommet des montagnes couvertes de neige. Là-bas, il n'y a pas nécessairement de chauffage, d'eau courante, de bonnes fenêtres ou de portes. Au moins au Canada vous avez du chauffage! Vivre au Canada serait plutôt chaud pour eux », dit-elle.

La dame ne craint pas qu'on prenne les enfants pour des terroristes. Elle jure qu'aucun d'eux n'est adepte de la violence, malgré les années d'endoctrinement à l'idéologie islamiste radicale de leur père et l'entraînement au combat que certains pourraient avoir reçu dans les camps djihadistes.

« Aucun pays sain d'esprit n'accepterait des gens liés à Al Qaida, mais maintenant je pense que les gens savent que les frères n'y étaient pas liés », dit-elle.



**Omar ben Laden (fils d'Oussama ben Laden) et sa conjointe Zaina Al-Sabah ben Laden.**

PHOTO FOURNIE PAR LA FAMILLE

Volée il y a 20 ans à New York

# Une toile de Klee retrouvée à Montréal



PHOTO D'ARCHIVES RUEFRONTENAC.COM

**Une toile de grande valeur du peintre suisse Paul Klee, qui avait été volée à New York il y a plus de 20 ans, vient d'être retrouvée et rendue à son propriétaire grâce à la vigilance d'une galerie d'art montréalaise.**



**VINCENT LAROUCHE**

larouchev@ruefrontenac.com

Le tableau, intitulé Bildnis in der Laube (Portrait dans le jardin), aurait une valeur d'au moins 100 000 \$, selon un communiqué des autorités douanières américaines qui l'ont récupéré.

L'œuvre avait été volée à la galerie Marlborough de Manhattan en 1989. Elle avait ensuite disparu sans laisser de traces pendant deux décennies, au grand dam des collectionneurs et du milieu artistique.

Puis, en décembre dernier, le montréalais Robert Landau est approché par un marchand d'art floridien alors qu'il participe à une

exposition à Miami. M. Landau est le propriétaire d'une des plus importantes galeries d'art à Montréal, Landau Fine Art, qui a pignon sur la rue Sherbrooke Ouest.

Le marchand d'art floridien veut vendre un tableau de Paul Klee à M. Landau. Ce dernier lui explique qu'il ne peut en discuter tout de suite car il n'a pas les moyens d'en évaluer la valeur et la provenance dans l'immédiat.

## Oeuvre volée

Le marchand floridien lui envoie donc le tableau à sa galerie de Montréal. Après une recherche rapide, Robert Landau constate qu'il s'agit d'une œuvre volée.

« Nous sommes une galerie très prudente, nous nous assurons que les propriétaires sont légitimes, et nous avons une bonne expertise dans les marchés internationaux. Nous avons immédiatement contacté le Département de la sécurité intérieure des États-Unis », a commenté Robert Landau, joint par Rue Frontenac au cours d'un voyage en Suisse.

Le tableau a ensuite été remis aux enquêteurs des douanes américaines qui l'ont rendu au Art Loss Register, le courtier de la compagnie d'assurances qui avait payé la réclamation après le vol. Le courtier mettra bientôt le tableau aux enchères chez Christie's, à New York.

« J'estimerai sa valeur environ à mi-chemin dans les six chiffres, soit entre 100 000 \$ et un million de dollars. Mais nous, nous parlons des peintures, pas des prix », indique Robert Landau.

## Ignorance

Selon l'ex-policier expert en œuvres d'art du SPVM Alain Lacoursière, le marchand floridien qui a approché la galerie montréalaise ignorait probablement que le tableau était volé.

« Quand c'est une toile volée, tu ne vas pas cogner chez Landau avec ça! » s'exclame-t-il.

L'enquêteur à la retraite, qui travaille maintenant comme consultant sous le nom Expertise Alain Lacoursière, affirme que les vendeurs qui cherchent à se débarrasser d'une pièce volée proposent généralement des prix beaucoup trop bas pour qu'une galerie sérieuse n'ait pas la puce à l'oreille, mais que le prix peut monter quand l'œuvre a été revendue plusieurs fois.

« Ici, le crime organisé donnait 10 % de la valeur affichée en galerie. Mais quand ça a passé par plusieurs intermédiaires, en bout de ligne la personne ne sait plus que c'était volé à la base », dit-il.



Le peintre suisse Paul Klee est l'auteur de la toile retrouvée à Montréal.

PHOTO D'ARCHIVES

# Accommodements religieux

## Les libéraux optent pour une laïcité ouverte

**QUÉBEC** – Les libéraux ont choisi le principe d'une « laïcité ouverte » pour définir ce qui sera acceptable ou non dorénavant dans les services gouvernementaux pour accommoder des demandes de groupes religieux. Ainsi, le voile intégral (burka ou niqab) sera proscrit autant pour l'usager que pour l'employé, mais pas le foulard islamique (hijab).



**YVES CHARTRAND**

chartrand@ruefrontenac.com

Pressé de toute part d'établir une ligne de conduite que les services gouvernementaux doivent adopter face à des demandes d'accommodements religieux, le gouvernement de Jean Charest a déposé mercredi le projet de loi 94 qui pose un premier

jalon plutôt timide, à portée limitée, pour baliser les décisions des différentes administrations gouvernementales québécoises.

Le projet de loi 94 sera piloté par la ministre de la Justice Kathleen Well.

En conférence de presse, le premier ministre Jean Charest a déclaré que le projet de loi 94 décrètera qu'un accommodement ne sera toléré « que s'il respecte le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes et la neutralité religieuse de l'État ».

Mais la loi n'empêchera pas « une laïcité ouverte » chez les employés de l'État, a-t-il ajouté. Ceux-ci pourront porter des signes de leurs convictions religieuses s'ils

ne posent pas de « contraintes excessives », notamment en matière de coûts, ou s'ils ne sont pas jugés par la direction d'un service comme un frein « à la sécurité, à la communication ou à l'identification ».

« Nous ne voyons pas d'obstacle à ce qu'une personne puisse pratiquer une religion et qu'elle puisse porter une croix ou un signe religieux, juge Jean Charest. Ce n'est pas en soi un obstacle à ce qu'elle fasse son travail de manière professionnelle et impartiale. »

### Manque de courage

Mais pour le Parti québécois, la laïcité ouverte proposée par le projet de loi 94 est « bien en deçà des recommandations du rapport Bouchard-Taylor ». Celui-ci, a rappelé mercredi la députée Louise Beaudoin, recommandait que des catégories d'agents de l'État ne devraient pas arborer des signes religieux « ostentatoires ».

La largesse du projet de loi libéral permettra notamment aux juges, aux policiers, aux gardiens de prison et aux procureurs de la Couronne de porter des signes religieux visibles, ce que recommandaient d'interdire les commissaires Charles Taylor et Gérard Bouchard.

Les députés péquistes Louise Beaudoin et Véronique Hivon déplorent que le gouvernement de Jean Charest n'ait pas eu le courage de tracer « une ligne claire » entre l'État et la religion.

Le gouvernement aurait été plus avisé, selon elles, d'enchâsser dans la Charte des droits et libertés le principe de la laïcité de l'État plutôt que d'émettre un principe de direction en porte-à-faux pour encadrer une politique sur les accommodements religieux.

On sait que le PQ a déposé un projet de loi l'an dernier pour doter le Québec d'une « Charte de la laïcité ».

### Mesures « trop minces »

Le député de Québec Solidaire Amir Khadir est du même avis. Les mesures proposées par le projet de loi libéral sont « beaucoup trop minces pour assurer l'égalité des hommes et des femmes ». La balise minimale aurait été « d'interdire le port des signes religieux ostentatoires aux détenteurs des postes dans la fonction publique », dit-il.

Selon lui, cette proposition législative aura comme effet de relancer le débat plutôt que de le clore une fois pour toutes. « On ne peut prétendre respecter la laïcité de l'État et en même temps continuer à subventionner les écoles privées religieuses et même accommoder cette école religieuse juive ultra-orthodoxe de Montréal », dit-il.

Pour sa part, la présidente du Conseil du statut de la femme, Christiane Pelchat, a louangé sans restrictions l'initiative gouvernementale. « Les valeurs entre les sexes et de neutralité sont affirmées sans

**« LES VALEURS ENTRE LES SEXES ET DE NEUTRALITÉ SONT AFFIRMÉES SANS COMPROMIS »**  
— CHRISTIANE PELCHAT

compromis », juge l'ancienne députée libérale.

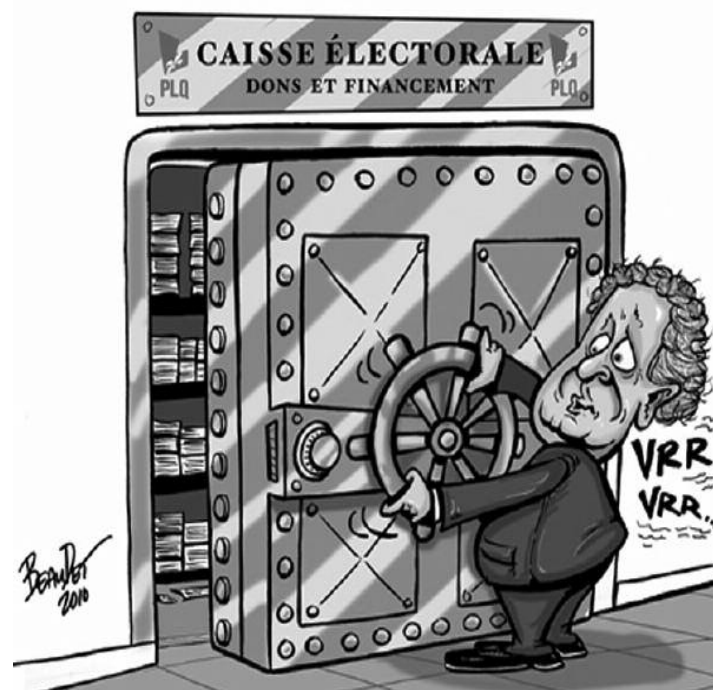
Celle-ci estime que la pièce législative outille adéquatement les gestionnaires gouvernementaux qui font face à des demandes d'accommodements religieux. Mme Pelchat a indiqué avoir travaillé « de concert » avec la ministre de la Condition féminine, Christine Saint-Pierre, afin d'accoucher d'un projet de loi « très fort ».

La Fédération des femmes du Québec et l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS) ont également réagi positivement au projet de loi libéral.



### La caricature du jour

Les deux mains sur le volant



Hydro-Québec n'achètera pas d'installations d'Énergie NB

## L'entente TOMBE À L'EAU

PHOTO RUEFRONTENAC

**QUÉBEC – Une autre tuile pour le gouvernement Charest : l'achat d'Énergie NB par Hydro-Québec est annulé, puisque les infrastructures qui devaient passer dans le giron de la société d'État québécoise étaient en moins bon état que prévu et que le Nouveau-Brunswick ne voulait pas revoir à la baisse le prix convenu de 3,2 milliards de dollars.**



« On en est venu à la conclusion que le prix d'achat ne correspondait pas aux actifs qu'on allait acquérir et on a mis fin aux discussions, a déclaré mercredi matin le premier ministre Jean Charest.

« On aurait souhaité que ça réussisse, a-t-il renchéri, on était tous de bonne foi là-dedans, mais j'aime mieux ne pas faire de transaction que de faire une transaction qui n'est pas dans l'intérêt des Québécois. »

M. Charest a indiqué qu'après la signature de l'entente de principe,

le 20 janvier, Hydro-Québec avait eu un accès complet à toutes les installations d'Énergie NB incluses dans la vente.

« Il y a eu une vérification en détail et quand on l'a faite, ce n'était pas à la hauteur de ce que nous attendions de cette transaction », a-t-il dit, rappelant que c'est le Nouveau-Brunswick qui avait approché le Québec dans ce dossier.

L'entourage de M. Charest a laissé savoir que plusieurs infrastructures, comme le barrage Mactaquac dont le béton est fissuré, nécessiteraient des investissements plus importants que prévu pour assurer leur longévité. Le premier ministre a précisé qu'il y avait aussi des « questions liées à la sécurité civile dans le cas de certains barrages. Il y avait le niveau des eaux, on était au-delà de ce qu'Hydro-Québec devait assumer comme responsabilité ».

Dans un communiqué, le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Shawn Graham, a fait savoir que « lorsque les autorités québécoises ont examiné de près la proposition d'entente, elles ont constaté que les risques étaient supérieurs à ceux qu'ils étaient prêts à courir. Ce changement de cap indiquait que les termes de notre entente proposée ne seraient pas honorés. Notre gouvernement n'a pu accepter cette position ».

Il n'a pas été possible de connaître l'écart de prix qui séparait les deux parties.

Rappelons qu'une première entente de principe avait été annoncée,

en octobre dernier. Elle prévoyait qu'Hydro-Québec achetait pour 4,75 milliards de dollars toutes les installations d'Énergie NB – qui pourrait ainsi effacer sa dette – et s'assurait la propriété d'une ligne de transport vers les États-Unis.

Hydro-Québec s'engageait aussi à fournir de l'électricité au Nouveau-Brunswick et à maintenir un gel tarifaire pendant cinq ans.

Cette entente a cependant suscité un vif débat au Nouveau-Brunswick, la plupart des intervenants craignant que cette vente ne constitue un abandon de la souveraineté énergétique de la province maritime.

### Anti-Québec

Des voix plus radicales avaient aussi fait montre d'une méfiance et d'un sentiment anti-Québec assez vé-

héments. Plusieurs membres du gouvernement Graham avaient aussi fait connaître leur opposition à cette transaction.

Ce tollé a mené, en janvier, à l'annonce d'une seconde entente de principe, d'un montant ramené 3,2 milliards de dollars. Hydro-Québec n'achetait alors plus que sept centrales hydroélectriques, deux centrales au diesel et une centrale nucléaire, tout en s'assurant d'une exclusivité à long terme sur l'interconnexion vers la Nouvelle-Angleterre. C'est cette entente, qui devait être officialisée avant la fin du mois, qui a été annulée.

Du côté du PQ, le député Sylvain Gaudreault s'est dit « outré et découragé de voir qu'Hydro-Québec ne connaissait pas le mauvais état des actifs qu'il était en train d'acheter » et il y voit « une preuve de plus de l'improvisation de ce gouvernement ».

Selon M. Gaudreault, « ça a été une mauvaise négociation, une mauvaise stratégie, une mauvaise entente, un autre mauvais projet du gouvernement Charest ».

Enfin, c'est un retour à la case départ pour le gouvernement néo-brunswickois, qui indique dans son communiqué qu'il « cherchera maintenant d'autres solutions pour faire face à la situation énergétique de la province et aux problèmes qui pèsent sur Énergie NB ». Dans l'entourage de M. Charest, on soutient que les discussions sont maintenant au point mort, ce qui n'exclut pas des ententes ponctuelles « dans le cadre du libre marché ».



**Le premier ministre Charest a confirmé l'échec de l'acquisition d'Énergie N-B par Hydro-Québec.**

PHOTO D'ARCHIVES RUEFRONTENAC

Championnat canadien

## Semple remporte le super-combiné

Ryan Semple a poursuivi la série victorieuse du Québec, mercredi, aux Championnats canadiens GMC de ski alpin à Nakiska, en Alberta.

Mario Brisebois

briseboism@ruefrontenac.com

le skieur de Saint-Faustin, dans les Laurentides, a enlevé le titre au super-combiné.

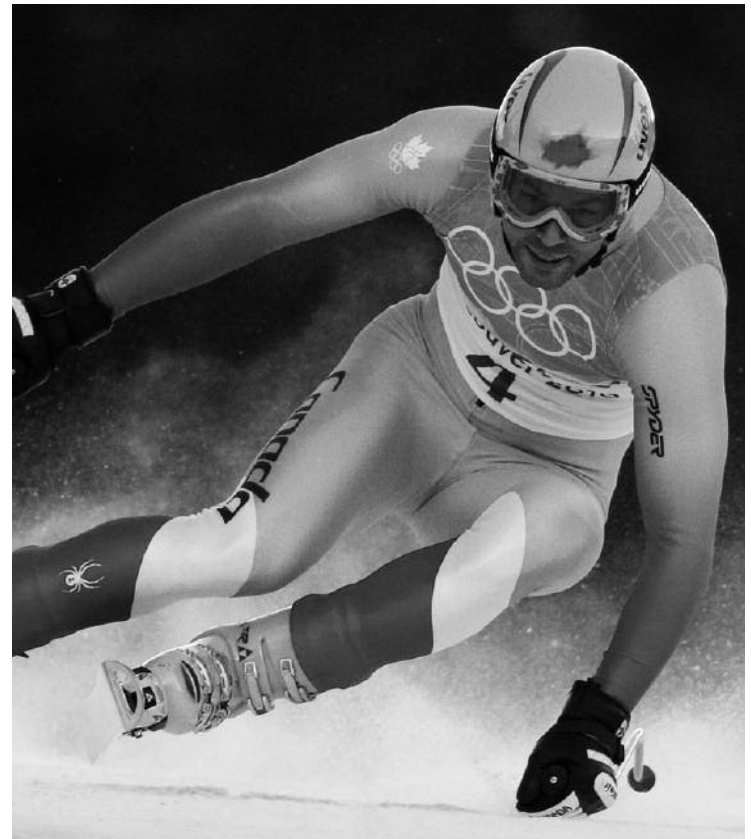
Vingt-quatre heures après Erik Guay et Marie-Michèle Gagnon, Semple l'a emporté par onze centièmes de seconde devant

**EN DIRECT ▶**

sur votre iPhone ou votre iPod Touch  
**TÉLÉCHARGEZ** notre application



<http://ruefrontenac.os.ca/>



Ryan Semple.

PHOTO REUTERS

Paul Stutz, de Calgary. Michael Janyk, de Whistler, a complété le podium.

Favorisé par son dossard numéro quatre, Semple a inscrit le temps le plus rapide de la première manche en super-G.

« J'ai fait confiance à ma technique dans la portion slalom », de dire Semple, qui avait mérité le titre national de la spécialité en 2004.

Erik Guay n'a pas pris le départ.

La future retraitée Emily Brydon, de Fernie, en Colombie-Britannique, a coiffé au fil Shona Rubens, de Calgary, et Britt Janyk, la sœur de Michael, par sept et onze centièmes en super-G.

Marie-Michèle Gagnon et Marie-Pier Préfontaine ont pris les quatrième et cinquième places.

Le slalom géant masculin est au programme jeudi.



**VENEZ NOUS REJOINDRE SUR LES GROUPES SOCIAUX**



**MERCI DE VOTRE APPUI**



<http://twitter.com/lockoutaujdm>

**Lock-outés du Journal de Montréal**

# Hockey Québec modifie un règlement pour les 17 ans

Hockey Québec a pris une décision en faveur des ligues midget AAA et junior majeur la semaine dernière. Ainsi, à compter de la saison prochaine, les 15 équipes de la Ligue midget AAA pourront profiter de neuf mois de plus pour aligner leurs cinq joueurs de 17 ans.

Gilles Vachet

vachetg@ruefrontenac.com

« Auparavant, les formations midget AAA ne pouvaient plus accepter de joueurs de 17 ans après le 1er janvier, a expliqué le directeur général de Hockey Québec, Sylvain

Lalonde. Dorénavant, ils pourront le faire. C'est une façon de donner plus d'options aux équipes junior majeures et midget AAA. »

Dans ce changement de règlement, c'est toutefois la Ligue de hockey junior AAA qui est punie. Ainsi, si une équipe junior majeure

de Québec préfère céder son joueur de 17 ans à une formation midget AAA plutôt qu'à un club junior AAA, elle pourra le faire.

« Le règlement des cinq joueurs de 17 ans était déjà là, a ajouté Lalonde. Maintenant, les joueurs auront diverses options et les équipes profiteront d'un plus grand bassin sur une période de neuf mois. Ce règlement fait aussi en sorte que les équipes pourront aligner cinq joueurs de 17 ans de qualité en marge du championnat canadien midget Telus. »

Du côté de la Ligue de hockey junior AAA du Québec, le président Richard Morency se dit plus ou moins heureux de cette décision de Hockey Québec.

« Chacune de nos 14 équipes aligne quatre ou cinq joueurs de 17 ans, a-t-il dit. Notre circuit fait en sorte de faire mieux progresser les jeunes hockeyeurs de cet âge. Selon moi, les joueurs 17 ans dans le midget AAA enlèvent du temps

de glace aux joueurs de 16 ans. Je me promets d'avoir un entretien bientôt avec Sylvain Lalonde pour lui expliquer mon point de vue sur ce changement de règlement. »

## Bon début du collégial AAA

Dans un autre ordre d'idées, Lalonde se dit très heureux de la saison d'exhibition de la nouvelle Ligue collégiale AAA qui commencera officiellement ses activités en septembre avec sept équipes dans ses rangs.

Il s'agit des collègues Alma, St. Lawrence, Sorel-Tracy, Laflèche (Trois-Rivières), Saint-Laurent, Lionel-Groulx et André-Laurendeau. Seule la formation de Harrington demeure un point d'interrogation. « Il faut savoir si Harrington est reconnu comme un collège, a déclaré Lalonde. L'équipe n'a pas connu beaucoup de succès cette année, avec seulement trois victoires en 26 parties. Ça reste à voir. »



## Le Journal en lock-out, ON NE LE LIT PAS.

DEPUIS LE 24 JANVIER 2009, LES 253 VRAIS ARTISANS DU JOURNAL DE MONTRÉAL SONT SUR LE TROTTOIR.



POUR ÊTRE BIEN INFORMÉ, VISITEZ [www.ruefrontenac.com](http://www.ruefrontenac.com)

## Jay Haas participera au Championnat de Montréal

Ajoutez le nom de Jay Haas à la liste des participants du Championnat de Montréal, une étape de la série des Champions de la PGA qui aura lieu du 2 au 4 juillet au club Fontainebleau.

Mario Brisebois

briseboism@ruefrontenac.com

Quatrième boursier chez les

vétérans l'an dernier et vainqueur de neuf tournois au circuit régulier pour des gains des 24 millions de dollars, Jay Haas rejoint Hale Irwin et John Cook parmi les premiers inscrits de cette compétition dotée de 1,8 million de dollars en bourses.

Son fils Bill a remporté la classique Bob Hope en début d'année pour un rare doublé père-fils dans les annales du golf.

Placez une petite annonce sur RueFrontenac.com C'EST GRATUIT

Accueilli froidement par certains de ses nouveaux coéquipiers chez les Capitals de Washington, **Éric Bélanger** est entré dans le vestiaire de cette équipe sur la pointe des pieds à la date limite des transactions. Mais il est peu à peu en train d'y faire sa place.

J'aime bien Bélanger. C'est un joueur de centre doté d'un excellent sens du jeu et d'habiletés intéressantes. Quand Jacques Lemaire dit d'un joueur qu'« il connaît vraiment bien la game », c'est un peu comme si on accrochait un doctorat en hockey sur son casier. Bélanger est aussi un homme sensible, intelligent, qui s'exprime bien et qui est capable de prendre une certaine distance pour analyser ce qui se passe dans le monde du hockey.

Il y a quelques années, il avait connu une saison tellement rocambolesque qu'il en faisait presque pitié. À la fin du camp d'entraînement de 2006, les Kings l'avaient échangé aux Hurricanes de la Caroline, qui venaient de remporter la coupe Stanley quelques mois auparavant. Avant que sa famille aille le rejoindre là-bas, Bélanger s'était ennuyé à la puissance quatre. Et puis, les Hurricanes avaient connu un lent début de saison. C'était la panique et les joueurs se battaient entre eux à l'entraînement. Il se demandait ce qu'il faisait à cet endroit.

Quelques mois plus tard, alors que sa femme et ses enfants venaient de s'installer avec lui à Raleigh, les Hurricanes l'échangeaient aux Predators de Nashville ! Bélanger était arrivé en soirée à l'aéroport de la capitale de la musique country, et l'entraîneur Barry Trotz était personnellement allé le cueillir pour le conduire à son hôtel. Le lendemain, le nouveau joueur des Predators était en train de se préparer pour sa première séance d'entraînement lorsqu'on lui avait demandé de passer dans le bureau. Il venait d'être échangé à Atlanta !

Bélanger avait alors terminé la saison chez les Thrashers sous la férule de Bob Hartley avant de se prévaloir de son droit à l'autonomie pour signer avec le Wild du Minnesota. Il a connu trois belles saisons à Saint Paul-Minneapolis avant de passer dans le camp des Capitals au début de mars, à la date limite des transactions. Les Caps ont déboursé un choix de deuxième ronde pour l'obtenir.

Côté famille, c'est le cauchemar de l'éloignement qui recommence. Mais côté hockey, cette transaction s'avère une sorte de bénédiction pour le hockeyeur de 32 ans.

« Quand j'ai été échangé, (son coéquipier du Wild) Owen Nolan m'a dit qu'il me trouvait très chanceux et qu'il m'enviait de pouvoir jouer dans une équipe comme les



Capitals. Il m'a dit qu'il n'avait jamais vraiment eu l'opportunité de gagner la coupe en 18 ans dans la ligue. Il était heureux pour moi. Je me rends compte de la chance que j'ai et je sais que ça ne m'arrivera peut-être plus jamais d'ici la fin de ma carrière », raconte Bélanger au téléphone.

#### L'arrivée de nouveaux

Le fait de se retrouver au sein d'une équipe dominante a aussi ses mauvais côtés. Les Capitals n'avaient subi que 12 ou 13 défaites quand leur directeur général George McPhee a décidé d'aller chercher plusieurs vétérans (dont Scott Walker des Hurricanes) à la date limite des transactions. Les nouveaux joueurs n'ont pas été accueillis avec beaucoup de chaleur dans leur nouveau vestiaire.

« Veut, veut pas, ça ne plaisait pas à tout le monde nécessairement. Je suis donc arrivé en essayant de ne piler sur lesorteils de personne. J'ai fait mon affaire au début et ça va bien, je commence tranquillement à m'impliquer un peu plus dans le groupe. Je connaissais José Théodore parce que j'avais joué avec lui dans les mineures. Et José était un bon chum dans le temps. J'étais content de le revoir et c'était comme si on ne s'était jamais laissés. Alors sa présence a bien contribué à mon adaptation au sein de l'équipe. »

À Washington, Éric Bélanger a aussi retrouvé l'entraîneur Bruce Boudreau, qui l'avait dirigé durant presque deux saisons dans la Ligue américaine lorsqu'il faisait partie de l'organisation des Kings.

« Quand j'ai rencontré Bruce, il m'a dit qu'il n'avait pas changé. Il m'a dit : Je suis encore gros et je porte encore des chemises tachées dans les réunions d'équipe ! C'est un boute-en-train mais il est très intense derrière le banc. Je l'avais bien aimé à l'époque et il n'a effectivement pas changé », souligne Bélanger.

« Je crois que c'est le genre d'entraîneur parfait pour le genre de formation (jeune et misant sur plusieurs joueurs européens) que nous avons à Washington. Il est très détendu mais quand c'est le temps de travailler, il faut travailler. »

En séries éliminatoires, Boudreau compte faire de Bélanger son deuxième ou troisième joueur de centre, dépendamment des pairages qu'il élaborera face aux trions adverses. Le Sherbrookoïse est l'un des meilleurs spécialistes des mises au jeu de toute la LNH.

« Quand les transactions sont survenues, Boudreau a expliqué qu'il était pour tenter des combinaisons différentes et qu'il allait mettre en place un système d'alternance pour donner du repos à tout le monde. À ce jour, il suit son plan. J'ai joué quatre ou cinq matchs avec Alexander Semin et Brooks Laich. Puis, mercredi face aux Penguins, je devrais jouer avec Jason Chimera et Eric Fehr. Je ne pourrais pas être plus heureux. Je joue de 15 à 17 minutes par match. »

Seul dans sa chambre d'hôtel à Washington, Bélanger se concentre uniquement sur le hockey et il piaffe d'impatience en attendant que les séries commencent. Et surtout, il s'estime chanceux d'avoir une femme extraordinaire qui compose avec les soubresauts de la LNH comme si de rien n'était.

« Je vais t'avouer que je n'aurais pas été capable de composer avec toutes ces transactions et ces déménagements comme ma femme l'a fait. Je suis pris dans une chambre d'hôtel et je m'emmerde. Mais au téléphone, elle me répète sans cesse : Ne t'inquiète pas, nous sommes corrects. Concentre-toi sur ton hockey et remportons la coupe Stanley ! C'est elle, en plus, qui me remonte le moral quand les choses vont moins bien. Elle est vraiment spéciale », reconnaît-il d'emblée.

Bonne fin de saison, monsieur Bélanger !

#### Latendresse vs Pouliot (depuis le 23 novembre 2009)

« Quand Guillaume est arrivé au Minnesota, lui et moi avons été cochambres sur la route. Je me suis occupé de lui et les choses ont super bien été. Il a relancé sa carrière et je suis bien content pour lui. C'est un bon kid. Quand tu vois un Québécois avoir du succès, tu ne peux faire autrement qu'être content pour lui. Il est en train de révéler tout son potentiel. C'est un gros bonhomme qui patine bien et qui a de bonnes mains. Je l'ai trouvé vraiment bon. C'est là qu'on voit que Montréal peut étouffer bien des joueurs. C'est le meilleur exemple, selon moi. »

— Éric Bélanger

POULIOT		LATENDRESSE
30	PJ	48
14	B	25
8	A	10
22	PTS	35
9	+/-	4
23	PUN	10